

Le sentier du granite à la Roche d'Oëtre

Une randonnée proposée par Jean-Paul BUTEAU

S'il y avait un paradis de la randonnée, l'Espace Naturel Sensible de la Roche d'Oëtre et les gorges de la Rouvre seraient certainement bien positionnés ! Site classé et Espace Naturel Sensible du département de l'Orne, la Roche d'Oëtre, située au cœur des Montagnes de Normandie, est un site incontournable et un lieu de rendez-vous pour les amoureux et amateurs de nature sauvage et de randonnée.

Durée	3h 05	Difficulté	Moyenne
Distance	8,83 km	Retour point de départ	Oui
Dénivelé positif	188 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	180 m	Commune	Saint-Philbert-sur-Orne (61430)
Point haut	220 m	Région	Suisse Normande
Point bas	70 m		



Description

Stationnement sur le parking du site de la Roche d'Oëtre.

(D/A) Traverser les parkings et rejoindre l'Office du Tourisme. Longer le bâtiment par la gauche, tourner à droite, avant le restaurant, et passer entre les deux bâtiments.

(1) Tourner à droite, emprunter le sentier, sur environ 200 m. À la croisée des chemins, prendre à gauche et emprunter le raidillon sinueux qui descend dans les gorges de la Rouvre.

(2) Tourner à gauche et longer la Rouvre à main droite, pendant environ 2,5 km, jusqu'à atteindre la Maison du Paysage.

(3) Passer derrière celle-ci et continuer à longer la Rouvre, à main droite, pendant environ 500 m jusqu'à atteindre la D224.

(4) Traverser avec prudence la D224 et tourner à gauche dans le sentier qui longe la route, par la droite. Suivre le sentier sur environ 300 m, tourner à gauche au premier croisement de chemins, poursuivre sur 200 m, puis tourner de nouveau à gauche au second croisement pour rejoindre la D224, au niveau du lieu-dit l'Ouillère.

(5) Traverser, **avec prudence**, la D224 et tourner à droite, en direction du bourg de Bréel. Parcourir une bonne centaine de mètres et prendre à gauche, en direction de l'église. Contourner l'église par la gauche, remonter jusqu'à la mairie, longer la D229 par le trottoir de gauche, sur environ 150 m, jusqu'à atteindre un chemin sur gauche, peu avant le lieu-dit la Rôrie.

(6) Suivre le chemin jusqu'à atteindre un calvaire et la D329. Traverser, **avec prudence**, la D 329, tourner à gauche et la longer sur environ 200 m.

(7) Au lieu-dit le Douit de Bréel, tourner à droite et emprunter la route, sur environ 200 m. S'engager à gauche dans le premier chemin à l'entrée du lieu-dit le Hamel, puis tourner encore à gauche à la croisée suivante. Poursuivre sur le chemin, traverser le lieu-dit la Bagottière et aller en face, jusqu'à atteindre le lieu-dit Oëtre.

(8) Bifurquer à droite et suivre le chemin jusqu'à la route. Tourner à gauche, passer à proximité d'un pylône, tourner de nouveau à gauche, à l'intersection suivante, et poursuivre jusqu'à retrouver la D229.

(9) Tout en restant bien sur le bas-côté, longer, **prudemment**, la D329 sur environ 300 m, jusqu'à approcher du site de la Roche d'Oëtre. Traverser, **avec prudence**, la D329, serrer à gauche en direction des bâtiments, longer le café par la droite, puis le restaurant par la gauche.

(1) Virer à droite, passer entre les deux bâtiments, tourner à gauche, longer l'Office du Tourisme et rejoindre le lieu de stationnement, sur les parkings du site de la Roche d'Oëtre (D/A).

Informations pratiques

Ce circuit est balisé "Sentier du granite" de bout en bout.

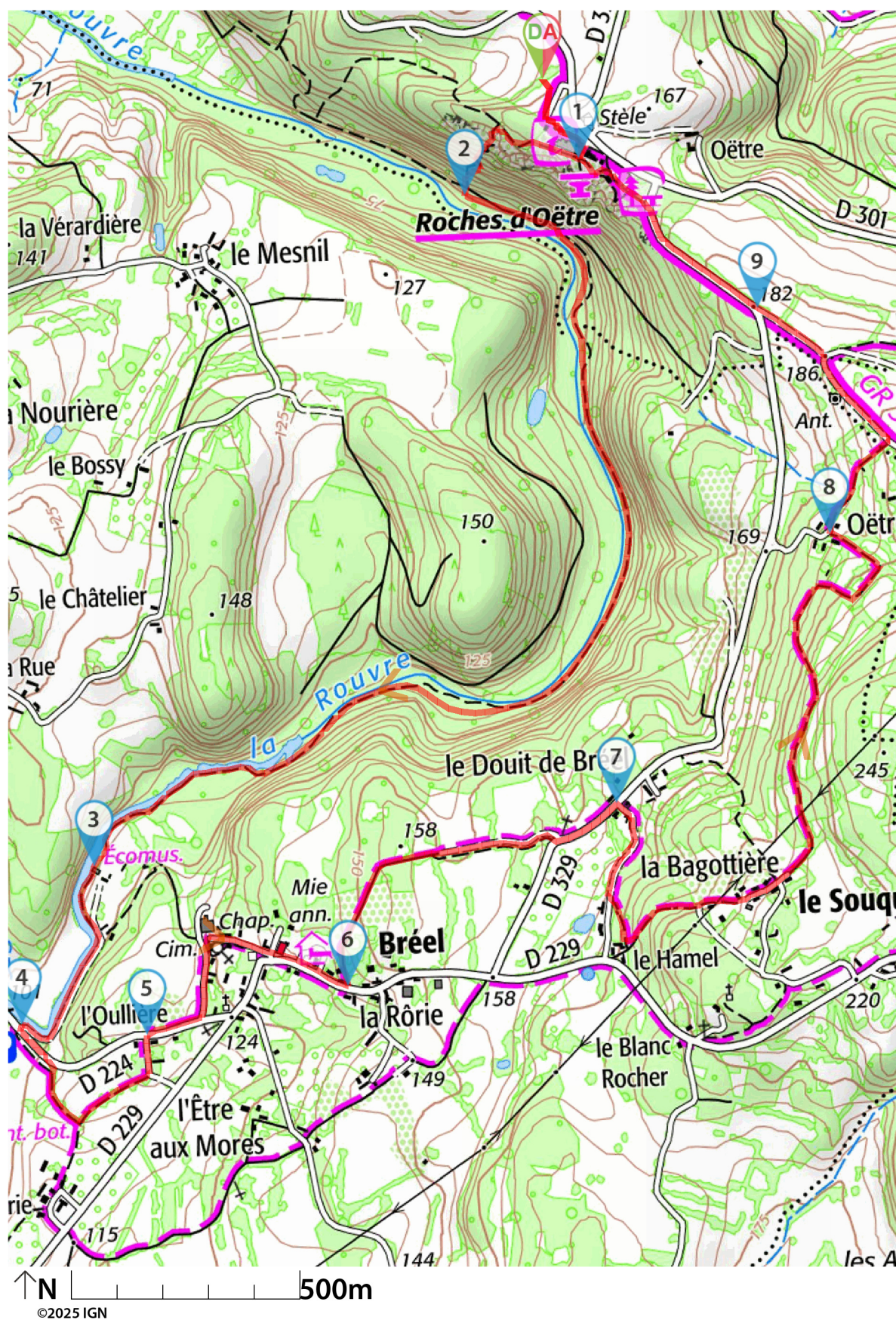
Les sentiers empruntent parfois des propriétés privées et des milieux naturels fragiles : merci de ne pas quitter le sentier balisé, respectez les propriétés traversées, ne faites pas de feu et ne laissez pas vos déchets sur place. L'accès au sentier du bord de

Points de passages

- D/A Parking du site de la Roche d'Oëtre**
N 48.830236° / O 0.382106° - alt. 148 m - km 0
- 1 Croisement de la boucle**
N 48.828678° / O 0.381025° - alt. 161 m - km 0.23
- 2 Intersection - Rouvre (rivière) - Affluent de l'Orne**
N 48.827958° / O 0.384425° - alt. 70 m - km 0.61
- 3 Maison du Paysage**
N 48.814764° / O 0.39548° - alt. 98 m - km 3.13
- 4 Route D224**
N 48.811655° / O 0.397641° - alt. 100 m - km 3.62
- 5 Lieu-dit l'Ouillère**
N 48.811442° / O 0.393895° - alt. 121 m - km 4.16
- 6 Chemin sur gauche avant la Rôrie**
N 48.812408° / O 0.387905° - alt. 140 m - km 4.79
- 7 Le Douit de Bréel**
N 48.816° / O 0.379892° - alt. 159 m - km 5.64
- 8 Lieu-dit Oëtre**
N 48.821307° / O 0.373514° - alt. 192 m - km 7.39
- 9 Route D329**
N 48.825744° / O 0.375679° - alt. 182 m - km 8.06
- D/A Parking du site de la Roche d'Oëtre**
N 48.830236° / O 0.382088° - alt. 148 m - km 8.83

Rouvre (sentier du granite) n'est pas autorisé de mi-septembre à fin février pour des raisons de crues et de pratique de la chasse.
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-sentier-du-granite-a-la-roche-d-oetre/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



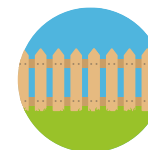
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



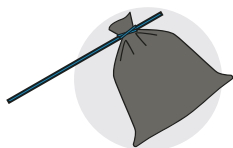
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



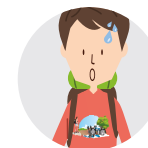
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.